

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 avril 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 avril 2021

2021 DAC 387 Subvention (2.000 euros) à l'association Centre Medem Arbeter Ring.

Mme Karen TAIEB, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 mars 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Centre Medem Arbeter Ring ;

Vu l'avis du Conseil d'arrondissement du 10e en date du 30 mars 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Karen TAÏEB au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 2.000 euros est attribuée à l'association Centre Medem Arbeter Ring 52, rue René Boulanger 75010 Paris pour la réalisation d'un musée virtuel. 2021_03508 ; 39161

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO